

“ Nous soutenons l'économie par l'enrichissement de vos compétences grâce à nos programmes de formation et nos projets de recherche appliquée. ”



• FORMATION CONTINUE • RECHERCHE APPLIQUÉE • OUTILS PÉDAGOGIQUES



NOS FORMATIONS PRATIQUES ET PROCHES DU TERRAIN 2014/2015

- Train the Trainer
- Public Performance Auditing
- Gestion d'un cabinet d'avocat
- Droit appliqué pour salariés des services juridiques
- Management du secteur hospitalier
- Soins pharmaceutiques

iuii

Soutenons l'économie. Enrichissons vos compétences. www.iuii.lu

Découvrez également nos autres projets de formation, nos projets de recherche appliquée et nos outils pédagogiques sur : [www.iuii.lu](http://www.iuii.lu) – Tél. (+352) 26 15 92 12

# L'atout mentor

## Un accompagnement sur mesure



Photo: Hervé Montaigne

La Chambre de commerce est un pionnier du mentorat en Europe

Pour aider les novices de l'entrepreneuriat à bien démarrer, la Chambre de commerce leur trouve un guide expérimenté.

La Chambre de commerce (CCL) propose depuis 2010 un mentorat aux novices de l'entrepreneuriat. En clair, elle met à la disposition des débutants un chef d'entreprise chevronné qui peut les conseiller. Le tout sur la base du bénévolat. « Nous sommes parmi les seuls à offrir ce service en Europe, explique Rachel Gaessler, manager du programme de mentorat à la CCL. En 2009, je fais une étude de marché puisque j'ai pris connaissance que de tels programmes existaient déjà au Québec où les résultats étaient plus que convaincants. Les chances de survie des entreprises mentorées sont passées de 34 à 75% »

Actuellement, la CCL dispose de quelque 40 mentors et la promotion 2014-2015 comptera environ 50 chefs d'entreprise désireux de bénéficier de l'accompagnement d'un mentor expérimenté.

Les dossiers de candidature sont cependant beaucoup plus nombreux, mais soucieuse de fournir un service intéressant tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, la CCL n'accepte pas tout le monde dans ce programme. « Il faut qu'il y ait une bonne alchimie entre le mentor et le mentoré et il faut que l'impact sur les compétences du chef d'entreprise débutant soit réel. L'acquisition de nouvelles connaissances lui permettra ensuite

de faire avancer son projet », insiste Rachel Gaessler. La responsable du programme souligne également le fait que le mentor s'occupe de la personne de l'entrepreneur et non de l'entreprise: « Nous ne faisons pas du conseil, il y a assez de spécialistes dans ce domaine. Nos mentors ne s'immiscent pas dans le quotidien de la société dont ils accompagnent le patron. » Une charte signée par le mentor et le mentoré évite d'ailleurs tout conflit d'intérêts, car elle précise que l'accompagnateur ne doit avoir aucun intérêt financier dans la société concernée. Le mentorat dure entre 12 et 18 mois. Pendant cette période il ne s'agit pas de transmettre un savoir-faire, mais plutôt « un savoir-être »: « Nous transmettons une posture. Il faut que le chef d'entreprise ait confiance en lui et en ses moyens. » Le concept du mentorat est idéal à cet égard puisque le mentor a connu les mêmes problèmes, a dû faire face aux mêmes situations, explique en substance Rachel Gaessler. Les chiffres de la CCL – qui essaie de garder le contact avec les mentorés – sont parlants: 75% des mentorés de la promotion 2010-2011 disent avoir « nettement » progressé sur le plan du savoir-être et des compétences managériales.

En ce qui concerne l'impact économique, l'on constate que 95% des entreprises mentorées sont toujours en activité. Leur chiffre d'affaires a progressé de 29% en moyenne et 57% de ces entreprises ont embauché au moins quatre nouveaux collaborateurs entre 2010 et 2012.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site de la Chambre de commerce: [www.ccl.lu](http://www.ccl.lu)

MAURICE MAGAR

Besoin de conseils ?



Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

**ESPACE ENTREPRISES**  
Chambre de Commerce - 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg - +352 42 39 39 - 330  
[info@espace-entreprises.lu](mailto:info@espace-entreprises.lu)  
[www.espace-entreprises.lu](http://www.espace-entreprises.lu)



Votre partenaire pour la réussite.



Hëllef fir Kanner géint all Forme vu Gewalt

Tel.: 26 18 48-1

CCP IBAN LU30 1111 0364 9422 0000

## PROMOTION 2014

Le 4 décembre 2014, la Chambre de commerce du Luxembourg organise la soirée de présentation des mentorés de la promotion 2014-2015, qui sera parrainée par David Schriberg. Cet ancien journaliste, qui a obtenu le prix Pulitzer en 1989, a lancé sa propre entreprise, VitalBriefing, en 2011. Il tiendra un discours d'introduction sur l'échange d'expériences et la prise de risque.

La ministre de l'Egalité des chances, Lydia Mutsch, tiendra le discours d'ouverture.

Les mentors et les mentorés de la promotion 2013-2014 feront part de leurs expériences personnelles dans le cadre du programme de mentorat de la CCL.